

# Des nouvelles des enfants de cinéma...

le bulletin d'informations de l'association

Numéro 10

Jan 2009



## Les enfants de cinéma : au rapport !

En réaction au Rapport Auclaire, *Les enfants de cinéma* viennent d'écrire une lettre au ministère de la Culture et de la Communication et au ministère de l'Éducation nationale. Nous vous en proposons de larges extraits :

*Le cinéma est un art, tout simplement, et c'est parce qu'il est un art qu'il ouvre à une expérience individuelle et collective faite d'émotions : de rires et de larmes, de passions, de paroles, de désirs et de plaisirs, d'autant plus riches que l'œuvre est forte.*

*Ce sont des produits, faits de sons et d'images animées, instrumentalisés comme support de discours, de messages, d'informations, de récits simplistes et formatés, que proposent les industries du loisir et du divertissement.*

(...)

Devant la forte mobilisation de tous les acteurs de l'action culturelle cinématographique venant de toutes les professions du cinéma (de l'éducation et au-delà) et les gestes de solidarité, comme la déclaration publique de Jeanne Moreau à la nuit des César en 2008 ; Madame Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication, a demandé à Monsieur Alain Auclaire un rapport permettant de « dresser un état des lieux des actions conduites en faveur de la diffusion culturelle cinématographique, audiovisuelle et multimédia ». Monsieur Alain Auclaire a longuement rencontré notre association et a eu accès à tous les travaux d'évaluation pédagogique et comptable, d'édition et de recherche qu'elle produit depuis sa fondation.

Des représentants des *Enfants de cinéma* se sont déjà exprimés sur ce rapport dans le cadre des États Généraux de l'action culturelle cinématographique réunis au 104 à Paris les 8 et 9 janvier 2009. Eugène Andréanszky, Délégué général de l'association, au nom de l'équipe permanente, a, dans une lettre personnelle, attiré l'attention de Monsieur Alain Auclaire sur les manques, les erreurs, les insuffisances de ce rapport et les menaces qu'il fait peser sur l'existence même de notre action. Le Conseil d'Administration de l'association, réuni le 4 février 2009, a longuement étudié ce texte en affirmant tout d'abord partager l'analyse du Délégué général et de l'équipe permanente et leur légitime émotion.

Il faut convenir que ce rapport, dans la mesure où il s'attache essentiellement à étudier et valider la politique d'action culturelle cinématographique mise en œuvre par l'État, met en évidence les points positifs de cette politique, héritière d'une longue tradition d'intervention publique interministérielle, fondée après la deuxième guerre mondiale et relancée depuis par nombre de ministres, en particulier Jack Lang. C'est d'ailleurs au cœur de cette politique que se sont créés et développés tous les projets, initiatives, structures, qui forment aujourd'hui l'action culturelle.

Mais en restant centré sur l'approche de la seule politique de l'État, le rapport ignore que justement, toutes ces activités (festivals, ateliers, résidences, programmations diverses, suivi de l'évolution du travail des artistes, actions pédagogiques...), développent aujourd'hui des actions innovantes, plus autonomes, mais toujours ancrées dans les réalités sociales et culturelles du territoire. Quand on prend la mesure de la complexité de ces actions et de leur diversité, il est impossible de réduire, comme le fait le rapport, l'action culturelle à la diffusion culturelle ! Les exemples présentés aux États Généraux le 9 janvier au 104 sont significatifs de ce point de vue.

Il convient également de prendre en compte le fait que la grande majorité de ces démarches échappe aux règles du commerce cinématographique et s'organise dans une économie « à but non lucratif ». Elles se sont même, pour la plupart, construites pour développer des actions nouvelles et indispensables, que le commerce du cinéma ne pouvait ou ne voulait pas envisager.

(suite page 2 .../...)

*(suite de la page 1 .../...)*

Cet état des choses est au cœur des débats internes à l'action culturelle et pose la question de la validité de l'affirmation du rapport qui fait du « cinéma » dans sa grande diversité « un seul marché qui obéit à des règles communes... » ! En faisant l'économie de cette analyse, le rapport ne peut pas rendre compte de la révolte des acteurs de l'action culturelle face aux signes du désengagement financier de l'État. Dresser l'état des lieux de ces actions, c'est à la fois montrer :

- leur articulation, revendiquée, à la politique de l'État à travers notamment les financements nationaux ou déconcentrés, les aides sélectives des fonds de soutiens, mais aussi avec l'horizon commun de pratiques collectives au service de l'intérêt public,
- mais aussi leur indépendance, artistique, pédagogique et économique, les rendant capables de négocier leur travail avec les autres partenaires publics et privés.

Faire l'état des lieux de ces actions c'est aussi montrer leur extrême paupérisation : fragilité des financements sans perspective à long terme, formation professionnelle quasi inexistante, statut précaire des intervenants, instrumentalisation des actions dans des perspectives sociales, économiques ou médiatiques sans contenu artistique, concurrence économique exacerbée.

Il faut se rappeler que c'est l'annonce de la réduction, voire de la disparition, d'un financement, pourtant déjà très modeste, de l'État via les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), qui a déséquilibré, par un effet de domino, tout cet édifice fragile.

Cette révolte est un appel à la reconnaissance d'actions indispensables à l'expérience artistique cinématographique de tous, contre les seules logiques du profit comme principe de fonctionnement du cinéma.

**« Le cas des *Enfants de cinéma* » : selon les termes du rapport de Monsieur Alain Auclair, nous sommes un cas !**

Avant de revenir sur cette approche particulière de notre travail, il faut noter que ce rapport, qui est, pour plus de la moitié de son contenu, consacré à l'analyse de dispositifs d'actions éducatives en milieu scolaire, s'est élaboré sans concertation apparente avec le ministère de l'Éducation nationale et, en tout cas, sans prendre en compte les interactions entre ces projets et le cadre institutionnel de leurs destinataires. L'analyse réduit en effet les trois projets, *École*, *Collège* et *Lycéens et apprentis* à une simple offre culturelle d'État, certes « de qualité », mais organisée et développée sur tout le territoire sans aucune prise en compte des spécificités du cadre scolaire. Les enseignants, assimilés dans le rapport à des bénévoles, alors qu'ils sont des professionnels volontaires, sont, en outre, désignés comme les clients de cette offre, puisque libres de choisir dans les propositions et d'en faire bon usage dans le cadre de leurs enseignements !

La réponse à la demande de la Ministre d'étudier les conditions d'un doublement du public scolaire de ces dispositifs n'est qu'une suite de propositions de simplifications administratives des coordinations, une fluidification de la distribution des films.

En recommandant une plus grande prise en compte des attentes des enseignants, une plus grande décentralisation et une ouverture des catalogues pour les rendre moins « élitistes », une diminution des coûts d'édition des documents d'accompagnement pédagogique par des transferts de charges vers les usagers, le rapport dénature et caricature l'approche pédagogique et artistique proposée, notamment par le projet *École et cinéma*.

*École et cinéma*, les enfants du deuxième siècle n'a pas été créé comme un dispositif d'État, régi par les seules lois du marché, d'offre culturelle de films de qualité proposée par des salles de cinéma indifférenciées, à des enseignants à séduire !

*(... sont rappelés les principes fondateurs de notre projet)*

Le pari que nous avons fait avec les partenaires institutionnels concernés est celui de faire de ce projet une action de masse à l'échelle du pays, se développant par le volontariat, l'association et la fédération des acteurs, à partir de sites référents, sans perdre la cohérence artistique et pédagogique fondatrice. « Dispositif de masse » certes, mais d'abord action de référence d'éducation artistique cinématographique.

Après 14 années de fonctionnement, ce pari, en partie gagné aujourd'hui, ne peut se développer et se pérenniser que par une mise en cohérence permanente de tous les éléments mis en œuvre par les acteurs à travers le pays. Cela nécessite une veille continue, une expertise pédagogique et artistique nationale en relation quotidienne avec les acteurs de terrain. Cela demande un travail d'évaluation permanent, en concertation avec tous nos partenaires, que nous développons scrupuleusement et mettons à la disposition de tous. Cela s'accompagne d'un travail de recherche que nous essayons, dans la mesure des moyens qui nous sont alloués, de poursuivre. C'est la mission des *Enfants de cinéma* qui revendique avec fierté l'importance de son bilan.

## **Monopole !**

Contrairement à ce qu'envisage le rapport d'Alain Auclair, cette mission ne peut pas être partagée, Il en va de l'identité même du projet, de sa singularité, de sa cohérence. Le projet qui s'appelle *École et cinéma* ne peut pas être l'objet d'un appel d'offre, ses acteurs de terrain ne peuvent pas être choisis dans le cadre de la seule libre concurrence d'un marché.

L'éducation artistique et l'action culturelle, pas plus que les œuvres qui les fondent, ne seront jamais issues d'un programme mis en œuvre techniquement et administrativement, par des prestataires de service répondant à des cahiers des charges.

*(suite et fin page 3 .../...)*

(suite et fin .../...)

L'expérience artistique individuelle et collective est basée sur la singularité, l'ouverture, la découverte, l'étonnement et le désir. Il faut enfin que l'État et les autres partenaires reconnaissent la nature spécifique, irréductible, comme celle des œuvres d'art, des projets d'éducation artistique ou d'action culturelle.

En exigeant que notre projet soit reconnu dans sa spécificité, sa cohérence, son identité, nous n'avons jamais demandé à avoir le « monopole » des « actions d'éducation cinématographique » de l'État, des collectivités territoriales, des associations culturelles, en direction des élèves des écoles primaires de ce pays !

Pour nous, l'action publique d'éducation artistique doit se construire dans une grande diversité de projets, d'acteurs, de disciplines et même de pédagogies.

C'est à l'État de construire les cohérences nécessaires compte tenu de ses objectifs éducatifs et de son ambition nationale. Nous ne souhaitons qu'être partenaires de ces choix, et acteurs, parmi d'autres, de leur mise en œuvre.

le 2 mars 2009

**Jean-Pierre Daniel**  
Président des *Enfants de cinéma*

Vous pouvez consulter les commentaires sur le rapport Auclair réunis par le collectif du BLAC à l'adresse suivante :

<http://blac-collectif-auclair.blogspot.com/>

## Nouveautés sur le site

Retrouvez désormais sur le site internet des *Enfants de cinéma*, l'intégralité des départements participant à *École et cinéma*.

De façon exhaustive, sont présentés sous forme de fiches signalétiques : les effectifs, les salles associées (localisées sur une carte départementale), la liste des films programmés, l'identité des coordinateurs départementaux, l'encadrement pédagogique des enseignants, les financements, les outils d'accompagnement, etc.

Cette présentation a pour but de valoriser le travail mené dans les départements, elle permet aussi de donner une vue d'ensemble du dispositif.

Les données ont été mises à jour et concernent l'année scolaire 2007/2008.

Alors, prenez le temps d'aller faire un tour sur le site internet de l'association :

[www.enfants-de-cinema.com](http://www.enfants-de-cinema.com)



## Le Petit fugitif



Le Petit fugitif

56 ans après sa sortie - 1953 -, *Le Petit fugitif* de Morris Engel jaillit du Léthé, ce fleuve de l'oubli. Intact. Scintillant. Indispensable. Impératif ! Oui, pour conjindre après-coup, et quelle (re)-découverte, le néo-réalisme italien et la nouvelle vague française. Journalistes aux *Cahiers du cinéma*, Truffaut et Godard bondirent sur ce film qui augure *Les Quatre cents coups* (la fugue d'un enfant) et *À bout de souffle* (le personnage néglige son scénario policier).

Joey, alias le petit fugitif, a sept ans. Sur un terrain vague de Brooklyn, il tue son frère aîné d'un coup de carabine. Il croit l'avoir tué. C'est « pour de faux ». Leur ébauché par son frère qui abuse Joey : « criminel » en cavale maintenant. Que faire : se planquer ? gagner le Mexique ? Joey est encore un peu tendre pour imiter ses aînés aguerris. À l'évidence, à sa portée : prendre le métro aérien pour se dissoudre dans les parcs d'attraction de Coney Island, la plage populaire de la Grande Pomme. Ailleurs où il se joue en effet des frontières. « Pays singulier, supérieur aux autres, comme l'Art l'est à la Nature, où celle-ci est réformée par le rêve, où elle est corrigée, embellie, refondue. »<sup>1</sup>

*Le Petit fugitif*, à lui seul, justifierait le dispositif *École et cinéma* que tous les petits Joey américains aimeraient bien connaître. Dès que possible, très vite, il embellira le catalogue. Son tout jeune héros ronge son frein (il est patient depuis le temps) pour entraîner dans ses aventures les enfants des cycles : 1, 2, 3... JOEY !

**Pierre Gabaston**

<sup>1</sup> *L'Invitation au voyage*, Charles Baudelaire

## Les nouveaux films

Pour la rentrée 2009, *École et cinéma* s'enrichit de 5 nouveaux programmes. Alors, à bord du *Navigator*, finies les années où nous devons réduire la voilure ?

### Trois nouveaux longs-métrages très variés...

En tout cas, après la réintégration de *L'Homme invisible* et l'entrée de *Bonjour* de Ozu, de *Zéro de conduite* de Vigo, de *U* de Grégoire Solotareff et Serge Elissade ainsi que des mythiques *King Kong* de Cooper et Shoedsack et *Robin des bois* de Curtis, cette année, nous garderons le cap en 2009/2010 puisque sont d'ores et déjà choisis :

L'incontournable *Croisière du Navigator* de Keaton (...du Grand burlesque !) – et les récents *Azur et Asmar* de Michel Ocelot (...les fidèles de *Princes et Princesses* ou de *Kirikou* seront ravis de retrouver son univers chatoyant) et *Le Chien jaune de Mongolie* (...voyage au pays d'une jeune cinéaste-conteuse du réel, Byambasuren Davaa, qui nous dresse le portrait d'une famille, peut-être plus proche de nous qu'on ne pourrait le croire !)

### ...et deux programmes de courts-métrages de plus !

Dans ce choix, l'attention particulière portée à un rééquilibrage de notre liste vers des films accessibles dès le cycle 2, se confirme avec l'entrée du programme d'animation *1,2,3 Léon*. Réaffirmons, avec ce programme de films récents, qu'à travers les courts métrages d'*École et cinéma* aussi, notre fidélité au parcours des auteurs nous tient à cœur : *L'Hiver de Léon* est signé Pierre-Luc Granjon (*Petite escapade*) et Pascal Le Nôtre (*Jean de la lune*), qui sont nos Keaton et Ocelot du film

de pâte à modeler *made in Folimage* ! La canadienne Tali (*Chez Madame Poule*), la néerlandaise Christa Moesker (*Sientje*) et Catherine Buffat et Jean-Luc Gréco (*La Bouche cousue*) sont les autres artistes de l'opus, qui deviendront vite familiers.

La cinquième proposition nouvelle : le programme de courts-métrages sur le Réel que nous annoncions pour 2009 dans notre dernier *Bulletin* (voir n°9, page 4). Pourrons-nous en conserver l'exacte composition ?

Vous le découvrirez lors de la prochaine Rencontre nationale d'octobre 2009, où nous travaillerons la mise en commun des multiples pistes d'approche avec des classes de cycle 3, que permet le collage original de *Gbanga Tita* (de Thierry Knauff) avec le portrait de *L'illusionniste* d'Alain Cavalier, les deux fictions *Petite lumière* (d'Alain Gomis) et *Le Chœur* d'Abbas Kiarostami... et de l'éventuel film de Pelechian – qui sera le mot de la fin : KONEC.

Olivier Demay  
*Les enfants de cinéma*



*Le Chien jaune de Mongolie*

## A vos agendas

• La prochaine Assemblée Générale des *Enfants de cinéma* aura lieu le :

**mercredi 27 mai 2009**

aux Documents cinématographiques  
38 avenue des Ternes 75017 Paris

• Les prochaines Rencontres nationales d'*École et cinéma* se tiendront les :

**14-15 et 16 octobre 2009**

## Le partenariat avec le Forum reprend

Après la fin des travaux du Forum des images, le partenariat avec *Les enfants de cinéma* reprend, sous deux formes :

• Les dialogues des *Enfants de cinéma* : quatre rendez-vous tous les quinze jours autour d'une même thématique explorant les rapports de l'enfance et du cinéma, à travers une discussion entre Carole Desbarats, coordonnatrice du Groupe de réflexion de l'association et des cinéastes invités, illustrée d'extraits de films.

Les deux premiers dialogues eurent lieu les 19 février et 5 mars, avec Claude Miller puis Caroline Champetier. Les prochains dialogues sont :

- **jeudi 19 mars** à 18h30 : « L'enfant acteur, vu par... **Pierre Schoeller** »

- **jeudi 9 avril** à 18h30 : « L'enfant acteur, vu par... **Jacques Doillon** »

• Une table ronde, chaque trimestre, sur des questions liées à l'apprentissage du cinéma par les enfants à destination des enseignants, des programmeurs jeune public et des parents.

La prochaine table ronde se déroulera le

**mercredi 8 avril 2009 à 18h**

autour de la question suivante :

**« quel film pour quel âge ? »**

précédée de la projection des *Aventures de Robin des bois* à 15h

Pour tout renseignement, consultez notre site

et pour soutenir notre action, n'oubliez pas votre adhésion  
à l'association *Les enfants de cinéma*

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Email : .....

◇ 15 euros : personne individuelle

◇ 50 euros : structures professionnelles, associations, salles de cinéma

◇ ... euros : à ma convenance.

(Adhésion à renvoyer accompagnée d'un chèque bancaire à l'ordre de : Les enfants de cinéma - 36 rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris)